

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 4 octobre 2022

Etaient présents : M. FOUILLOUX, Mme GROSROYAT, M. RIVIERE, Mme DE SAEVER, M. LAGREZE, Mme GERVIER (retard), M. GUYONDET (retard), Mme LECOMPTE, M. FERNANDEZ, M. BADRE, M. MAKHLOUF, Mme LABRUNIE, M. MONTANARI.

Absents excusés :

M. BILLARD

Mme HUDRY

M. LAFONT : pouvoir à M. MAKHLOUF

Mme AUBERTIN : pouvoir à Mme GROSROYAT

Absent(e)(s) :

Mmes FAVRE et CRETTON

ORDRE DU JOUR

1°) Ouverture de la séance

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) Approbation du compte-rendu du 6 septembre

2°) Finances – Economie

- a) **Etat des factures**
- b) **Décision Modificative n°2**
- c) **Restructuration de l'école – Avenant n°1 au lot 6 « Isolation – Peintures – Plâtrerie – Plafonds suspendus »**
- d) **Modification de la délibération du 06/09/2011 concernant la participation financière des associations utilisatrices de la salle des associations aux frais de chauffage**
- e) **Création d'un emploi saisonnier pour le Centre de Loisirs**
- f) **Convention d'adhésion actualisée au service médecine du CDG01**

3°) Urbanisme

- a) Dossiers vus en commission du 28 septembre
- b) Dossiers acceptés/refusés depuis le 6 septembre
- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner**

4°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Compte-rendu de commission / informations diverses

5°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Informations diverses

6°) Commission CLAC - Informatique

- a) INFORMATIQUE : informations diverses
- b) CLAC : informations diverses/ CR du 21/9

7°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses

8°) Ecologie – Participation citoyenne

- a) ECOLOGIE : informations diverses
- b) CITOYENNETE : informations diverses

9°) Communauté d'agglomération

- a) **Cadre d'intégration des Espaces de Bon Fonctionnement des cours d'eau**
- b) Compte rendu du conseil communautaire du 14/09/2022
- c) Compte rendu des différentes commissions

10°) Questions/informations diverses

La séance est ouverte, il est 19h00.

1°) Ouverture de la séance

- a) Le quorum est atteint, 13 conseillers sont présents.
- b) Monsieur le Maire demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance, M. Henri FERNANDEZ se propose et est désigné.
- c) Approbation du procès-verbal du 6 septembre : Le PV est approuvé à l'unanimité.

2°) Finances - Economie :

- a) **Etat des factures** : Ce document n'appelle aucune remarque.
- b) **Décision modificative n°2** : Il y a lieu d'ajouter des crédits en fournitures scolaires du fait de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- c) **Restructuration de l'école – Avenant n°1 au lot 6 « Isolation, plâtrerie, peinture, plafonds suspendus »** : les Ets BONGLET n'étant pas en mesure d'effectuer le nettoyage de fin de chantier dans les délais prévus, la commune, après les en avoir informés, a fait intervenir une entreprise de nettoyage et retient donc le montant sur la somme due aux Ets BONGLET. Il y a donc lieu de supprimer cette prestation, pour un montant de 3'484.80€ TTC. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Arrivée de M. GUYONDET.

- d) **Modification de la délibération du 6/9/2011 concernant la participation financière des associations utilisatrices de la salle des associations au frais de chauffage** : suite à l'augmentation du coût de l'énergie, il est proposé d'augmenter le tarif appliqué en 2011 et de le fixer à 1€ par heure d'utilisation. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- e) **Création d'un emploi saisonnier pour le Centre de Loisirs** : en raison de l'ouverture du centre de loisirs pendant toutes les petites vacances scolaires (sauf vacances de fin d'année), il y a lieu de créer un emploi saisonnier pour accroissement d'activité. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- f) **Convention d'adhésion actualisée au service médecine du CDG01** : afin de suivre les nouvelles dispositions réglementaires applicables aux services de médecine de prévention dans la fonction publique, une mise à jour de la convention est nécessaire. Il est précisé que le tarif reste inchangé. Le Conseil accepte à l'unanimité.

3°) Urbanisme :

a) Dossiers vus en commission du 28 septembre

● **Déclarations préalables**

- M. MIRANDOL F., Rue de la Velle : pose de 5 velux = avis défavorable
- Mme CASTILLA L., Rue des Hutains : pose d'un velux et d'une fenêtre façade NO = avis favorable
- M. VARIN S., Rue des Lys : clôture et portail = avis favorable
- PHILIPPE PATRIMOINE, Route de Versonnex : installation photovoltaïque = avis favorable
- M. COUDRET Ph., Rue de la Rogeraie : abri voiture = avis favorable
- SCI JAZZY, Rue de la Velle : abri voiture, clôture, aménagement paysager = avis favorable
- Mme FRASSIA T., Rue des Roselières : véranda avec auvent = avis favorable
- M. HOYOS AGUILAR F., Rue du Vieux Bourg : transformation local commercial en local et logement = avis favorable
- M. LANNI F., Impasse des Borrax : piscine = avis favorable

● **Permis de construire**

- SEGNY VILLAGE, Rue Plantages/Rte Rosellets : modification emplacement OM = avis favorable
- M. FOUILLOUX JP., Rue des Plantages : démolition d'un hangar = avis favorable

b) Dossiers acceptés depuis le 6 septembre

● **Déclarations préalables**

- M. DJENIDI F., Route Blanche, pour clôture, portail et panneau solaire
- Mme CASTILLA L., Rue des Hutains, pour velux et fenêtre
- PHILIPPE PATRIMOINE, Route de Versonnex, pour installation photovoltaïque

● **Dossier(s) refusé(s)**

- M. MIRANDOL F., Rue de la Velle, pour 5 velux = non-respect de l'OAP.

- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : 1 déclaration est présentée pour laquelle la commune n'exercera pas son droit de préemption.

Arrivée de Mme GERVIER.

4°) **Travaux, Bâtiments et Voirie**

a) Compte-rendu de commission/Informations diverses :

- M. le Maire informe que les architectes ont déposé leur offre. Le jury se réunira le 2 novembre pour les étudier et en retenir une.
- M. RIVIERE a rencontré le SIEA suite aux propositions de modification et de rénovation de l'éclairage public demandées. 9 tableaux sont à modifier. Les travaux devraient pouvoir commencer début 2023, ce qui permettra d'éteindre l'éclairage public de 23h à 6h par soucis d'économie d'énergie. En cas d'urgence, il sera possible de rallumer pendant les temps d'intervention.
- Les travaux de génie civil concernant les bornes de recharge pour véhicules électriques devraient être réalisés d'ici la fin de l'année.
- Concernant la Résidence Séniors, M. le Maire a rencontré le notaire dans le but de préparer le bail à construction devant intervenir entre le groupe ICADE (promoteur retenu) et la commune. Concernant les accès, les copropriétaires se réunissent le 11 octobre prochain en présence du Maire et de l'architecte.
- M. RIVIERE informe qu'une partie des allées du cimetière sera prochainement enherbée.

5°) **Ecole – Cantine – Centre de Loisirs**

a) Informations diverses :

- M. le Maire donne lecture d'un courrier de la société SHCB, fournisseur des repas à la cantine, qui rencontre des difficultés d'approvisionnement et de surcoût des matières premières ; ce qui impacte fortement les livraisons de repas et le respect du marché signé. Après consultation de l'aide juridique, il s'avère que les manquements observés dans le cadre des livraisons correspondent bien à des irrégularités au regard des clauses contractuelles et peuvent conduire à plusieurs sanctions. Il est impératif de se pencher sur ce problème qui ne va pas aller en s'arrangeant au vu de la conjoncture actuelle et à venir. Ce point sera examiné lors de la prochaine réunion de la commission scolaire qui a été fixée au 18 octobre à 18h.
- La bibliothèque scolaire va pouvoir être installée au sein de l'école grâce à la création d'un emploi civique pris en charge par l'éducation nationale. Les bénévoles de la bibliothèque apporteront leur aide à l'agent recruté.

6°) **Commission Informatique – CLAC**

a) INFORMATIQUE =

- Mme GROSROYAT informe qu'elle rencontre des difficultés avec l'adresse mail créée « animation@segny.fr » et demande que ce problème soit résolu.

b) CLAC = compte-rendu / informations diverses :

- Le compte-rendu du 21 septembre a été envoyé aux conseillers.
- Le ciné-camion viendra le 31 octobre. 3 séances sont prévues, 2 pour les enfants à 14h et 16h et une pour les adultes à 20h. Une entrée de 5€ a été demandée par l'Agglo.
- La vente de brioches aura lieu les 14 et 15 octobre. M. le Maire attend une confirmation de CARREFOUR.
- Manifestations à venir : La cérémonie du 11 novembre, le marché de Noël et le Signal.
- La commission se réunira le 17 octobre.

7°) **Affaires sociales et CCAS**

a) Informations diverses : Mme DE SAEVER fait part des difficultés de voisinage et financières rencontrées sur certaines nouvelles attributions.

8°) **Ecologie – Citoyenneté**

a) ECOLOGIE : compte-rendu de commission/Informations diverses : Mme LECOMPTE se réjouit que la commune s'engage dans les économies d'énergie en matière d'éclairage public, et espère que cet engagement va se poursuivre au niveau du chauffage dans les divers bâtiments communaux.

b) CITOYENNETE : l'école a été contacté afin de préparer la commémoration du 11 novembre.

M. le Maire précise qu'il a été demandé à la commune d'établir un plan communal de sauvegarde. Mme LECOMPTE informe que la commune a 2 ans pour le réaliser. Ce dossier sera suivi par M. le Maire et la commission.

9°) **Communauté d'agglomération**

- a) **Cadre d'intégration des Espaces de Bon Fonctionnement des cours d'eau** : Les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau ont été définis sur les 27 communes et 450 km de cours d'eau de la communauté d'agglomération du Pays de Gex. Cette démarche a été portée par l'agglomération dans le cadre de la compétence GeMAPI, de l'élaboration du PLUiH et des contrats d'intérêt environnementaux (contrat de rivière en 2004, contrat corridors « Vesancy-Versoix » en 2014, contrat unique environnemental en 2016). Un espace de bon fonctionnement est défini comme « **l'espace nécessaire à un cours d'eau pour qu'il puisse bien assurer ses diverses fonctionnalités** ». Il est demandé au Conseil de prendre acte de la trame « Espace de Bon Fonctionnement » sachant que cette trame pourra être amenée à évoluer avec l'amélioration de la connaissance, ainsi que des règles spécifiques associées à la trame EBF et des modalités de leur traduction réglementaire dans les documents d'urbanisme (règlement graphique, règlement écrit, modification des OAP concernées). Le Conseil accepte à l'unanimité.
- b) Compte-rendu du conseil communautaire du 14/09/2022 : le compte-rendu sera transmis aux conseillers.
- c) Compte-rendu des différentes commissions :
- ETIC
 - Cadre de Vie
 - Santé-Solidarité

10°) **Questions/informations diverses**

- Mme GERVIER souhaite que les codes WIFI des salles mises à disposition soient communiqués aux utilisateurs et qu'un guide d'utilisation des salles soit établi et leur soit remis.

Le prochain conseil ordinaire aura lieu le Mardi 8 novembre 2022 à 19h, salle des associations.

Séance levée à 21h.